

Tourisme et patrimoine naturel

L'avez-vous déjà admirée ?



Communauté
de Communes
des Portes
de Rosheim

La table d'orientation située au lieu-dit Deux-Pierres, financée par notre communauté de communes dans le cadre de sa compétence tourisme, repose dorénavant dans son écrin en grès de Champenay.

Les plaques qui la composent sont en lave émaillée, matériau qui garantit notamment leur résistance aux rayons UV et aux moisissures. Les cuissons successives entre 960 et 980°C fixent les pigments dans la pierre, conférant au décor une extrême solidité puisque la lave émaillée résiste au gel. La pierre provient de Volvic.

M. le Maire a eu le privilège de lancer la dernière cuisson, accompagné des bénévoles de la section Patrimoine de l'ASCR qui ont mis en place la table en 2018.

Et enfin, lundi 8 avril, le grand jour est arrivé ! A la faveur d'une accalmie de la météo, et en présence de représentants de la municipalité et de bénévoles de la section Patrimoine, les plaques ont été scellées dans la table. Que d'émotion !



Rosenwiller - détail



Sonia Rinaldi dans son atelier, attentive à ne négliger aucun détail !



Pose des joints sous le regard de l'artiste. La table attend maintenant ses visiteurs - 8 avril 2019



Les quatre plaques prêtes pour l'ultime cuisson dans le four situé à Dambach-la-Ville - 29 mars 2019

Laegerbrunnen - Saison 4



Leur objectif est-il de faire mieux que *Game of Thrones* et ses 8 saisons ? La section Patrimoine de l'ASCR vient en tout cas d'entamer sa quatrième saison et on ne peut s'empêcher de se demander : « Mais qu'ont-ils donc prévu de faire cette année ? » - oder : « J'à... sen se no net ferdi ? Kommt'ne noch vehl in ? »



Bernard, Gérard, Materne, Rémy, Julien et Jean-Georges

Nos vaillants bâtisseurs, dynamisés par le succès rencontré auprès de promeneurs et visiteurs de tous horizons, aménagent en 2019 un abreuvoir pour les chevaux de passage, en aval de la fontaine ! Ce n'est là qu'un retour à l'origine du site car, avant de sombrer dans l'oubli, cette fontaine accueillait bœufs, chevaux de trait et moutons qui venaient s'y désaltérer, au temps où la mécanisation n'existait pas.

ENVIRONNEMENT

OSTERPUTZ 2019 - Bilan

Matinée Osterputz samedi 27 avril, à laquelle une douzaine de personnes a participé. Cette initiative, soutenue par le Select'om, vise à faire prendre conscience aux citoyens que nous sommes, que la propreté de notre environnement est l'affaire de tous et de chacun.

Avec l'appui logistique de Gérard, notre ouvrier communal, et équipés de gants et de sacs, les bénévoles ont affronté la fraîcheur matinale pour aller ramasser des débris qui souillent les abords du village.

Si globalement notre environnement est plutôt préservé et la quantité de déchets ramassée est stable, nous le devons pour partie à des personnes qui, toute l'année et dans l'ombre, ramassent les ordures lors de leurs promenades. Merci à elles.

LINGETTES : les lingettes doivent être jetées à la poubelle, et non dans les toilettes. Elles ne se dégradent que très lentement. L'équipe Osterputz en a retrouvée une quantité conséquente le long du Rosenmeer !

Soyons tous respectueux de la nature qui nous entoure et veillons à ne laisser aucun déchet sur notre passage.



JOURNÉE CITOYENNE

Comme il est maintenant de tradition, la commune organise chaque printemps des ateliers collaboratifs dans l'esprit des journées citoyennes.

L'entraide et la solidarité sont au cœur de la démarche qui vise à impliquer un nombre toujours croissant d'habitants de notre village. Chaque participant apporte son savoir-faire et sa bonne humeur et récolte en retour la satisfaction d'avoir pris part bénévolement à une belle action collective, utile à la communauté.

La FREDON Alsace communique



La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles en Alsace souhaite attirer l'attention des jardiniers amateurs et les sensibiliser au jardinage au naturel.

Loi Labbé pour les particuliers

Depuis le début de l'année 2019, la loi Labbé interdit aux jardiniers amateurs d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse. Les produits de biocontrôle, les produits utilisables en agriculture biologique et les produits à faible risque, portant la mention « EAJ » (Emploi Autorisé dans les Jardins) restent néanmoins autorisés.

Suite à cette évolution réglementaire, de nombreuses recettes « maison » circulent, aussi bien sur internet que par le bouche à oreille. A base d'ingrédients classiques et souvent naturels tels que le sel, l'huile ou le bicarbonate de soude, ces préparations peuvent s'avérer

C'est aussi un moyen de mieux se connaître les uns les autres, de tisser des liens nouveaux et de vivre un vrai moment de partage qui se termine autour du verre de l'amitié, place de l'église.

Cette année, notre demi-journée citoyenne se déroulera

Samedi 15 juin de 9h à 12h

Rendez-vous est donné au parking à côté du rond-point. La matinée sera consacrée à divers travaux, dont du désherbage. Le programme sera diffusé prochainement et les suggestions sont les bienvenues !

néfastes pour l'environnement, car souvent utilisées à des concentrations élevées ou en mélange sous prétexte de renforcer leur efficacité.

Il s'agit dans ce cas de « détournements d'usage » car ces produits ne sont pas homologués en tant que produits phytosanitaires.

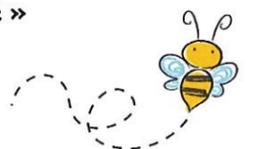
Que faire des produits « phyto » stockés à la maison ?

- les apporter en déchetterie lors des collectes de DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) - www.select-om.com

- les déposer dans les jardinerie ou enseignes de bricolage lors de collectes qu'elles organisent.

« L'arrêt de l'usage des produits phytopharmaceutiques de synthèse est une condition nécessaire à la protection de notre ressource en eau et à l'enrayement du déclin de la biodiversité »

fredon-alsace.fr
jardiner-autrement.fr
ecodds.com



AMENAGEMENT de la PLACE de L'EGLISE

Lors de la séance du 22 février 2019, le Conseil Municipal a approuvé l'achat de la propriété située au 3, place de l'église. Cette acquisition foncière va permettre d'étendre la place et renforcer le cœur de notre village dans sa fonction première qui est d'offrir un lieu de rencontre à destination de toutes les générations.

Le projet répond à 3 objectifs majeurs :

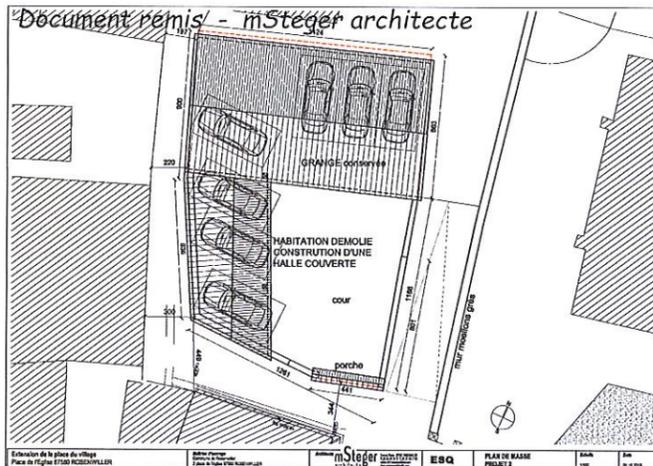
1. créer une aire de stationnement complémentaire qui pourra être ouverte en cas de besoin,
2. créer un espace couvert à destination des associations lorsqu'elles organisent une manifestation,
3. permettre un événement de type marché de producteurs locaux.

Esquisse - mSteger architecte



Le plan de masse ci-dessous, validé par l'Architecte des Bâtiments de France, montre les possibilités d'aménagement de places de parking sous les halles. L'accès de la zone aux véhicules légers sera réglementé.

L'espace ainsi créé valorisera le centre du village. Il est prévu un raccordement à l'électricité et un point d'eau.



Financement du projet

L'achat de la parcelle, pour un montant de 130 000 €, se fait sur les fonds propres de la commune, donc en autofinancement.

L'aménagement, en revanche, tel qu'il est prévu, ouvre la voie à des **subventions conséquentes** de l'Etat, de la Région et du Département. Le plan de financement, réalisé après consultation des différentes instances, fait apparaître le subventionnement du projet pour la totalité du coût, soit les **deux-tiers** du budget prévisionnel global, achat de la parcelle compris.

Le coût global prévisionnel du projet est arrêté à la somme de 389 280 € HT. La commune a fait appel à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour son élaboration.

Plan de financement approuvé en date du 22 février :

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)		
Désignation	Montant HT	Financier	Montant HT	Pourcentage
Achat de la parcelle	130 000	Autofinancement Commune	130 000	33%
Aménagement de la parcelle	230 000	ETAT	34 280	9%
AMO	29 280	REGION	125 000	32%
		DEPARTEMENT	100 000	26%
TOTAL HT	389 280	TOTAL HT	389 280	



Lotissement Flachsberg

Le projet de lotissement suit son cours. L'étude géotechnique est achevée et l'étude environnementale est lancée depuis avril et se poursuit pendant 12 mois. Le **permis d'aménager** sera déposé prochainement.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, M. le Maire et ses adjoints, ont rencontré l'Architecte des Bâtiments de France le 7 mars pour lui soumettre un avant-projet afin de pouvoir intégrer ses préconisations dans la version

constitutive de la demande de permis d'aménager.

Parmi les remarques émises, citons :

- l'obligation de créer des écrans végétaux, en raison de la co-visibilité du site avec le cimetière israélite, sur une emprise communale afin de garantir leur entretien et leur préservation,
- l'avis favorable pour la pose de panneaux solaires, à condition qu'ils ne soient pas fixés à même la toiture principale, mais sur des appentis ou des carports.

Le Relais Assistants Maternels, un service pour les professionnels, les parents et les enfants

La Communauté de Communes des Portes de Rosheim recherche activement des Assistants Maternels...



Communauté de Communes des Portes de Rosheim

L'assistant maternel est « une personne qui accueille, habituellement à son domicile, moyennant rémunération, un ou plusieurs enfants ».

Plus complexe qu'il n'y paraît, le métier d'assistant maternel demande de nombreuses compétences et de savoir-être. Diplomatie, empathie, patience et sens de l'organisation sont nécessaires pour accueillir les enfants et les parents en toute bienveillance et dans une continuité éducative avec la famille.

Géré par un professionnel de l'enfance à part entière, ce mode d'accueil est adopté par les familles qui souhaitent offrir à leurs enfants un accueil personnalisé, respectant autant que possible le rythme de chacun.

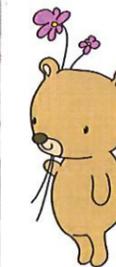
Le territoire des Portes de Rosheim étant très attractif pour les familles, celui-ci connaît une forte demande d'accueil pour les enfants âgés de 3 mois à 11 ans.

A l'heure actuelle, les structures d'accueil collectives intercommunales, Multi-accueil et Accueils de loisirs périscolaires font régulièrement face à des listes d'attente.

Selon le dernier recensement, la majorité des Assistants Maternels est au complet, et le nombre de professionnels actifs en diminution (-20% en 3 ans). Aussi, et pour répondre aux besoins des familles, la Communauté de Communes des Portes de Rosheim s'est engagée à soutenir les personnes souhaitant faire leur demande d'agrément.

Au Relais Assistants Maternels (RAM), lieu d'écoute, d'informations et de partage, Stéphanie Munch, responsable, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre projet professionnel.

Des accueils tout au long de la semaine sont possibles uniquement sur rendez-vous.



Pour informations complémentaires, contacter :

Stéphanie MUNCH, Responsable RAM, Maison de l'Enfance Intercommunale, 1 place de l'Ancienne Gare, 67560 ROSHEIM

Tél : 03.88.43.63.88 : les lundis de 13h30 à 17h, les mardis et jeudis matins de 9h à 12h30

Mail : relais-amat@ccp-r.fr

Ecole

Nos enfants ont eu la chance cette année de se voir proposer des **séances de gymnastique**. Assurés par un père d'élève, animateur sportif de profession, et financés par la commune, ces cours sont adaptés à chaque classe d'âge selon un programme validé par les instances de l'Education Nationale.

Les enfants ont pu se rendre compte que cette activité exige de la rigueur sur le plan sportif, mais aussi au niveau de l'esthétique. Après quelques séances, ils ont été à même de présenter des enchaînements de 4 ou 5 éléments de plusieurs familles : s'équilibrer, rouler, tourner, sauter.



INSCRIPTIONS - Année scolaire 2019/2020



Les inscriptions à l'école communale pour la rentrée de septembre 2019 auront lieu

Samedi le 18 mai de 9h à 11h à la mairie

Est concerné tout enfant né à compter du 01/01/2016.

Vous serez reçus par Mme Danièle HATT, directrice.

> Veuillez apporter le livret de famille et le carton de santé de votre (vos) enfant(s).

EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Depuis quelques semaines, l'école dispose d'une dizaine de **tablettes numériques** dockables, équipées de logiciels et de filtres adaptés au jeune public, choisies en concertation avec les enseignants pour leur intérêt pédagogique. Reliées à un ordinateur portable duquel sont gérés les comptes élèves, les accès internet et les activités par les enseignants, ces tablettes sont robustes et offrent une bonne prise en main.



Pour découvrir ce produit high tech, connectez-vous au site :

www.sqool.fr